REPUBLIQUE FRANCAISE

AP-2025-122 / CABINET

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLEE TERRITORIALE DE GUYANE

Assemblée Plénière du 27/11/2025

Délibération n° AP-2025-122 – Dénomination du Lycée de Saint-Laurent du Maroni IV

L'an deux mil vingt cinq et le jeudi 27 novembre à 09h00, la Collectivité Territoriale de Guyane s'est réunie en séance plénière à la Cité Administrative Territoriale : «Salle des Délibérations», sous la présidence de Monsieur Gabriel SERVILLE, Président.

Etaient présents : M. Gabriel SERVILLE, Mme Annie ROBINSON CHOCHO, Mme Patricia SAID, M. Philippe BOUBA, Mme Aïssatou CHAMBAUD, M. Roger ARON, Mme Samantha CYRIAQUE, M. Chester LEONCE, Mme Bernadette DUCLONA CONSTANT, Mme Karine CRESSON-IBRIS, M. Jean-Luk LEWEST, Mme Tiarrah STEENWINKEL, M. Raymond DEYE, Mme Muriel BRIQUET, M. Jessi AMERICAIN, M. François BAGADI, M. Julnor BELIZAIRE, Mme Isabelle PATIENT, Mme Magda SOESANNA, M. Lucien ALEXANDER, M. Patrick COSSET, Mme Léda GEORGES MATHURIN, M. Gilles LE GALL, M. Serge LONG HIM NAM, Mme Violaine MACHICHI PROST, M. René MONERVILLE, M. Christian NOKO, Mme Mirta TANI, Mme Isabelle VERNET, M. Akama OPOYA, Mme Keena Annick LEONCE

Etaient représentés : Monsieur Jean-Paul FEREIRA a donné procuration à Madame Samantha CYRIAQUE, Monsieur Thibault LECHAT VEGA a donné procuration à Monsieur Lucien ALEXANDER, Monsieur Emmanuel PRINCE a donné procuration à Monsieur Patrick COSSET, Madame Sherly ALCIN a donné procuration à Monsieur Christian NOKO, Madame Catherine LÉO a donné procuration à Madame Magda SOESANNA, Madame Audrey MARIE a donné procuration à Madame Isabelle PATIENT, Monsieur Félix DADA a donné procuration à Monsieur Julnor BELIZAIRE, Madame Christiane BARBE a donné procuration à Madame Annie ROBINSON CHOCHO, Madame Marie-Lucienne RATTIER a donné procuration à Monsieur Gabriel SERVILLE, Madame Sergina TELON a donné procuration à Madame Léda GEORGES MATHURIN, Monsieur Jocelyn Roger THERESE a donné procuration à Madame Isabelle VERNET, Monsieur Enrico WILLIAM a donné procuration à Madame Patricia SAID

Etaient absents : M. Albéric BENTH, M. Denis GALIMOT, Mme Nelly DESMANGLES, M. Boris CHONG-SIT, M. Pierre DESERT, M. Crépin KEZZA, M. Jean-Claude LABRADOR, M. Claude PLENET, M. François RINGUET, M. Zadkiel SAINT-ORICE, M. Benfélino WAARHEID, M. Rodolphe ALEXANDRE

Vu la Constitution,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport n° AP-2025-117-11 du Président de la Collectivité Territoriale de Guyane ;

Entendu l'avis de la commission Aménagement du territoire, Logement, Politique de la ville et de l'habitat, Valorisation du patrimoine immobilier et foncier, Désenclavement, Transport, Energie, Déchets, Environnement, Biodiversité, Développement durable du 26/11/2025

DELIBERE

DONNE ACTE à Monsieur le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane du présent rapport n°AP-2025-117-11

ARTICLE 1 : DECIDE de dénommer le lycée IV de Saint-Laurent-du-Maroni :

SONIA FRANCIUS

ARTICLE 2 : **AUTORISE** le Président de l'Assemblée de Guyane à signer au nom et pour le compte de la Collectivité Territoriale de Guyane tous les documents s'y afférents.

ARTICLE 3 : Le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, le Directeur Général des Services et le Payeur territorial sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée sur le site de la Collectivité Territoriale de Guyane.

34 POUR	M. Gabriel SERVILLE, Mme Annie ROBINSON CHOCHO, M. Thibault LECHAT VEGA, Mme Patricia SAID, M. Philippe BOUBA, M. Roger ARON, M. Chester LEONCE, Mme Bernadette DUCLONA CONSTANT, M. Emmanuel PRINCE, Mme Karine CRESSON-IBRIS, M. Jean-Luk LEWEST, Mme Tiarrah STEENWINKEL, M. Raymond DEYE, Mme Catherine LÉO, M. François BAGADI, Mme Audrey MARIE, M. Julnor BELIZAIRE, Mme Isabelle PATIENT, Mme Magda SOESANNA, M. Félix DADA, M. Lucien ALEXANDER, Mme Christiane BARBE, M. Patrick COSSET, Mme Léda GEORGES MATHURIN, M. Gilles LE GALL, M. Serge LONG HIM NAM, M. René MONERVILLE, Mme Marie-Lucienne RATTIER, Mme Mirta TANI, Mme Sergina TELON, M. Jocelyn Roger THERESE, Mme Isabelle VERNET, M. Enrico WILLIAM, M. Akama OPOYA
5 CONTRE	Mme Aïssatou CHAMBAUD, Mme Muriel BRIQUET, M. Jessi AMERICAIN, Mme Violaine MACHICHI PROST, Mme Keena Annick LEONCE
4 ABSTENTION	M. Jean-Paul FEREIRA, Mme Samantha CYRIAQUE, Mme Sherly ALCIN, M. Christian NOKO
NUL(S)	

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Cayenne.

Fait et délibéré à Cayenne, le 27 novembre 2025.
Date d'envoi en préfecture : 04/12/2025
Date de retour préfecture : 04/12/2025
Certifié exécutoire le : 04/12/2025
Identifiant de télétransmission : 973-200052678-20251127-lmc178408-DE-1-1
Publiée le : 04/12/2025

* Le Président



Gabriel SERVILLE